



HAL
open science

Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52).

Françoise Morgan

► **To cite this version:**

Françoise Morgan. Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52).. [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Champagne-Ardenne, 30 Chaussée du Port, CS 50423 - 51035 Chalons-en-Champagne Cédex, France. 2019. mnhn-02460540

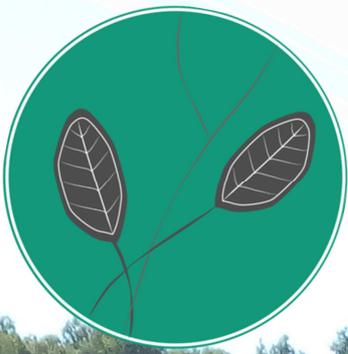
HAL Id: mnhn-02460540

<https://mnhn.hal.science/mnhn-02460540>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52)

Année 2019

SENSIBILISER



CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE



GRTgaz



Inventaire

Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52)

Décembre 2019

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation de Champagne-Ardenne, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux,
Directeur du Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
61, rue Buffon CP 53, 75005 Paris
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr
Responsable de la délégation Champagne-Ardenne
du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
30, chaussée du Port
CS 50423
51035 Châlons-en-Champagne Cedex
Tel. : 03.26.65.28.24
E-mail : cbnbp_ca@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Françoise MORGAN
Rédaction et mise en page : Françoise MORGAN
Cartographie : Françoise MORGAN, Juliette Delizy
Gestion des données : Maëlle Rambaud
Relecture : Frédéric Hendoux
Le partenaire de cette étude est :

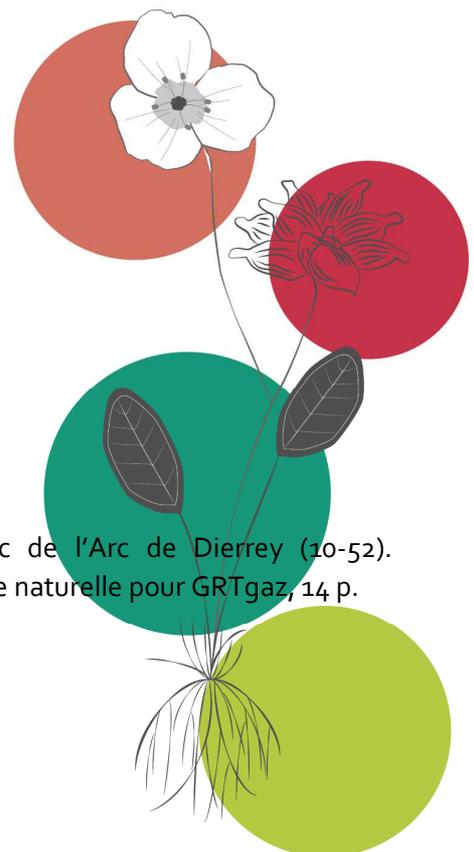


Référence à utiliser :

Morgan F. (2019). Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52). Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle pour GRTgaz, 14 p.

Crédits photographiques © Morgan F., CBNBP/MNHN

Photo de couverture : Bande de servitude de Courtenot. Vue générale – 29/07/2019



Contenu

1.	Contexte.....	1
1.1	Rappel.....	1
1.2	Méthode.....	1
2.	Résultats.....	3
2.1	Fontvannes.....	3
2.2	Courtenot.....	4
2.3	Ville-sur-Arce.....	6
2.4	Chacenay/Noé-les-Mallets.....	6
2.5	Fontette/Cunfin/Lanty-sur-Aube.....	6
2.6	Latrecey–Ormoy–sur-Aube.....	10
2.7	Arc-en-Barrois.....	12
3.	Conclusion.....	13
4.	Bibliographie.....	13

1. Contexte

1.1 Rappel

La société GRTgaz a été autorisée par l'état à mettre en place une canalisation dite de l'Arc de Dierrey qui relie Cuvilly dans l'Oise à Voisines en Haute-Marne. Cet aménagement ayant induit une perturbation des milieux naturels en place, il a été demandé à GRTgaz de mettre en place des mesures compensatoires. En parallèle la société a souhaité s'associer au Conservatoire botanique national du Bassin parisien pour la réalisation de plusieurs actions sur la bande de servitude dans l'Aube et la Haute-Marne.

C'est dans ce cadre qu'a été effectué en 2017 le suivi floristique de la bande de servitude et en 2019 une cartographie de la végétation sur le même linéaire. C'est un ensemble de tranchées forestières de près de 14 km, entre les communes de Fontvannes et d'Arc-en-Barrois, distantes d'environ 120 kilomètres et répartie dans 2 départements et quatre régions naturelles (Pays d'Othe, Barséquanais, Barsuraubois et Plateau de Langres, tableau 1).

Communes	Dépt	Lieux-dits	Régions naturelles
Fontvannes	10	Bois de Villiers	Pays d'Othe
Courtenot	10	Les Vaucelles	Barséquanais
Courtenot	10	Les Molottes	Barséquanais
Courtenot	10	Champ à l'Ane	Barséquanais
Courtenot	10	La Grande Voie	Barséquanais
Ville-sur-Arce	10	Val Morinr	Barséquanais
Chacenay	10	Bois du Val Vimbourg	Barséquanais
Noé-les-Mallets	10	la Poussière	Barséquanais
Fontette	10	Le Soult, le Corroi	Barsuraubois
Cunfin	10	Marchat Rouge	Barsuraubois
Cunfin	10	F.D. de Beaumont	Barsuraubois
Lanty-sur-Aube	52	Les Coupes Vaillant	Barsuraubois
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	52	Combe Choptet	Barsuraubois
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	52	le Corroi	Barsuraubois
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	52	Le Chênoi	Plateau de Langres
Arc-en-Barrois	52	Bois Saint-Jacques	Plateau de Langres
Arc-en-Barrois	52	Les Grands Champs	Plateau de Langres

Tableau 1. Localisation géographique des secteurs inventoriés

1.2 Méthode

Les études de terrain ont été effectuées entre la mi-juillet et la fin-août. La totalité de la bande de servitude a été parcourue. Cette dernière a été divisée en trois zones, une zone centrale de 4 m de large et deux zones latérales de 3 mètres de large chacune. Il faut noter ici que la sécheresse et la canicule intense qui ont sévi durant l'été 2019 ont rendu problématique le travail d'identification des communautés végétales. Cette identification a été faite sur place et/ou à l'aide de relevés phytosociologiques. La nomenclature utilisée est conforme au référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP, version du 22/05/2018 (version encore non publiée).

Cette identification a été faite au niveau de l'Association (niveau hiérarchique le plus précis) quand cela était possible ou aux niveaux de la sous-Alliance, l'Alliance et éventuellement la Classe (cf. tableau 2),

notamment dans le cas de communautés basales, de mosaïques de végétations ou encore de communautés fragmentaires :

- Cas des communautés basales : ce sont des communautés floristiquement appauvries qui n'abritent que des espèces à large amplitude écologique et qui sont pratiquement dépourvues d'espèces caractéristiques d'associations végétales. Elles se sont exprimées ici à la faveur des perturbations anthropiques directes sur le milieu (remaniement du sol, remblaiement...). Dans ce cas les espèces ubiquistes et monopolistes remplacent les espèces plus exigeantes sur le plan écologique, qui sont souvent des taxons caractéristiques des groupements végétaux.
- Cas des mosaïques de végétations : sur la bande de servitude se rencontrent souvent des cas de figure où les unités végétales s'interpénètrent en formant des complexes ou mosaïques de végétations, qui peuvent partager un lien dynamique ou topographique. L'analyse de la balance floristique et de l'appartenance phytosociologique des espèces peut permettre, de retrouver l'affectation phytosociologique des communautés en mélange et de mettre en évidence la dominance d'un groupe floristique au sein de la végétation et le nommer plus ou moins précisément.
- Cas des communautés fragmentaires : lorsque la surface occupée par un groupement végétal est trop restreinte, son aire minimale n'est pas atteinte. Dans ce cas, la communauté végétale n'étant pas en mesure d'accueillir l'ensemble de son cortège floristique caractéristique, la composition floristique sera alors partielle et généralement dépourvue des espèces les plus spécialisées ou les plus exigeantes sur le plan écologique.

Niveau hiérarchique	Suffixes des noms des syntaxons en latin	Exemple
Classe	-etea	<i>Trifolio medii-Geranietea sanguinei</i>
Ordre	-etalia	<i>Antherico ramosi-Geranietalia sanguinei</i>
Alliance	-ion	<i>Geranion sanguinei</i>
Sous-alliance	-enion	<i>Trifolio medii-Geranenion sanguinei</i>
Association	-etum	<i>Coronillo variaie-Brachypodietum pinnati</i>

Tableau 2. Organisation du synsystème depuis le niveau hiérarchique supérieur vers le niveau inférieur

Une évaluation de l'état des communautés végétales au travers de la typicité de leur cortège floristique (composition en espèces) et de l'intégrité de sa structure a été effectuée. Cette évaluation est faite à dire d'expert, par rapport à un état de référence décrit dans la littérature et/ou observé sur le terrain.

La typicité floristique apprécie la proximité entre la composition floristique observée et le «cortège optimal» d'un état de référence, par exemple, l'association végétale potentielle (à stade dynamique et grand type de gestion équivalents) qui se développerait dans la station si elle était exempte de toute atteinte ou de facteur anthropique de dégradation. Son appréciation repose sur la prise en compte de l'abondance, de la nature et de la valeur bio-indicatrice des espèces de la communauté végétale observée. En pratique, on la mesure par rapport à la présence ou l'absence des espèces caractéristiques des différents niveaux syntaxonomiques (de la classe à l'association), ainsi qu'au travers de la présence ou l'absence d'espèces indicatrices de dégradation d'origine anthropique (exogènes, invasives, polluo-tolérantes...) ou d'espèces indicatrices d'une évolution dynamique progressive. Elle est considérée comme bonne si elle est comparable au cortège de l'état de référence, moyenne si la composition floristique

observée montre un écart significatif, mais raisonnable par rapport à l'état de référence, faible (mauvaise) si la composition montre des signes importants de variation par rapport à l'état de référence (avec par exemple un appauvrissement floristique important où ne subsistent plus que des espèces à large amplitude et/ou une présence importante d'espèces exogènes, rudérales...) ou encore non identifiée si l'information disponible est jugée insuffisante pour évaluer ce critère.

L'intégrité de structure repose sur l'évaluation de la qualité de la structure de l'habitat. Ce critère est essentiellement basé sur l'analyse de l'architecture et de l'organisation spatiale de la végétation qui le compose. Elle est considérée comme bonne si la structure est optimale, moyenne si un ou plusieurs indicateurs de structure évalués n'ont pas une valeur optimale, mauvaise si au moins l'un des indicateurs de structure est évalué comme « mauvais ».

Le critère de restaurabilité permet d'estimer la possibilité de restaurer la végétation dans un état favorable. Elle sera évaluée afin de rendre compte des perspectives d'amélioration de son état de conservation et de la réversibilité de son évolution défavorable s'il y a lieu. Il est dépendant de l'analyse des deux critères précédents, de l'évolution de paramètres biotiques et abiotiques variés comme par exemple la reconstitution d'un sol évolué, la capacité de retour de certaines espèces, les possibilités d'interventions humaines facilitatrices... Il n'a pas été évalué dans cette étude.

La cartographie était initialement prévue à l'échelle 1/2500^e: l'étroitesse de la bande de servitude à cartographier, de 10 mètres de large (une bande centrale de 4 mètres et deux bandes latérales de 3 mètres), ne permettant pas une restitution satisfaisante à cette échelle, elle a donc été réalisée à l'échelle 1/500^e. La couche SIG de cartographie des habitats avec la structuration des données comme demandé par CDC Biodiversité est fournie avec ce rapport

2. Résultats

Un total de 55 stations a été enregistré lors de l'inventaire phytosociologique de la bande de servitude dont 4 n'ont pas été identifiées (mise en culture, gyrobroyage, fauche récente trop rase ...). Seules six stations comprennent des zones latérales et centrales plus ou moins partiellement bien différenciées par la végétation qu'elles portent ; pour les autres stations, il n'y a pas de différence en terme de groupements de végétation ou de syntaxons sur toute la largeur des 10 mètres de la bande de servitude.

Onze groupements végétaux ont été différenciés selon la nomenclature Corine Biotope et 17 syntaxons par l'analyse phytosociologique : 8 au niveau de l'association, 2 au niveau de la sous-alliance, 4 au niveau de l'alliance, 1 au niveau de l'ordre et 2 au niveau de la Classe.

La végétation de la bande de servitude n'est encore pas stabilisée ; la moitié des stations est constituée par une mosaïque de plusieurs groupements (de 2 à 4) en cours d'évolution. Ce sont naturellement les friches, plus particulièrement les friches à carotte sauvage, qui constituent l'habitat le plus représenté.

2.1 Fontvannes

Tout comme en 2017, la station était fauchée sur pratiquement toute sa longueur lors de notre passage en juillet 2019. Le début de la station est colonisé par les fourrés acidiphiles (*Prunetalia spinosae* basal) en mosaïque avec les ourlets xéro-thermophiles rudéralisés (*Coronillo variaie-Brachypodium pinnati*). Cette petite partie, en limite de talus ne semble pas être aussi régulièrement fauchée que le reste de la bande de servitude

Par la suite c'est la friche vivace thermocline de hautes herbes (*Dauco carotae-Melilotion albi*) qui se partage le terrain en mosaïque avec la prairie fauchée eutrophe (*Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris* basal) et quelques éléments des ourlets xéro-thermophiles.



Le 27 juillet, vue d'ensemble de la bande de servitude de Fontette, fauchée à ras, en cours de repousse

2.2 Courtenot

Deux grands ensembles s'y distinguent, développés sur des substrats différents :

- Les trois premiers tronçons (depuis les Vallottes jusqu'au Champ à l'Âne) sur sables et argiles siliceux portent majoritairement deux groupements, seuls ou en mosaïque : la prairie humide relevant du *Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi* basal et la friche à Carotte sauvage (*Dauco carotae-Picridetum hieracioidis* et *Dauco carotae-Melilotion albi*). Ponctuellement (3 % de la surface globale) au niveau de la bande latérale sud, en lisière du bois de Champ à l'Âne, se différencie la mégaphorbiaie nitrophile des coupes forestières (*Eupatorietum cannabini*).



Vue générale de la bande de servitude de Champ à l'Âne

- Le dernier tronçon au niveau de la Grande Voie, sur substrat calcaire du Jurassique est subdivisé en deux tronçons :



Distribution des habitats au niveau du tronçon de la Grande Voie

- le premier (à l'ouest) est constitué par la friche à Carotte sauvage et Picride fausse-Épervière bien typique (*Dauco carotae-Picridetum hieracioidis*) à laquelle succède une partie gyrobroyée suite à des plantations linéaires de ligneux. À ce propos, il est à remarquer ici la plantation de quelques individus de Robiniers faux-acacia, espèce considérée comme invasive en Champagne-Ardenne.
- le second (au nord) est scindé en deux par un fossé ; celui-ci est occupé par la friche mésohygrophile à hautes herbes (*Carduo crispi-Dipsacetum sylvestris*). De part et d'autre une friche rudéralisée à carotte riche en cirses s'est développée. Dans la dernière partie de ce tronçon (à l'est), d'un niveau topographique plus haut, elle laisse la place à une formation proche des prairies eutrophiles, parsemée de certains éléments des lisières thermoxérophiles (*Coronillo variae-Brachypodietum pinnati*).



Deuxième tronçon de la bande de servitude de la Grande Voie.

Une préconisation de gestion différenciée avait été proposée en 2014 dans l'étude effectuée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Celle n'a pas été mise en place sur le terrain.

2.3 Ville-sur-Arce

La friche à Carotte sauvage et Picride fausse-Épervière couvre près de la moitié de la superficie de la bande de servitude, seule ou souvent en mosaïque avec la lisière thermoxérophile (*Coronillo variae-Brachypodietum pinnati*). La mégaphorbiaie nitrophile des coupes forestières (*Eupatorietum cannabini*) est surtout développée au niveau des zones touchées par les travaux forestiers



Vues générales de la bande de servitude du Val Morin à Ville-sur-Arce

2.4 Chacenay/Noé-les-Mallets

La bande de servitude jouxte le tracé de l'ancien gazoduc (dont la « gestion » a permis à des habitats thermophiles de pelouses et d'ourlets calcicoles de se maintenir). Elle est dominée par les communautés basales du *Mesobromion erecti* et du *Trifolion medii*, en cours d'évolution positive. Seule une petite station de friche à Carotte sauvage et Picride faux épervière perdure au niveau d'une zone moins ouverte et moins caillouteuse.



Bande de servitude du Val Rimbourg à Chacenay et Noé-les-Mallets

2.5 Fontette/Cunfin/Lanty-sur-Aube

Cette bande de servitude particulièrement longue a été scindée en quatre tronçons avec des éléments de gestion différenciée proposés pour chacun d'entre eux (cf. étude du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne en 2015). Celle-ci n'a pas été mise en place totalement sur le terrain : certaines zones

semblent avoir bénéficié de fauche, d'autres n'ont pas été touchées depuis semble-t-il notre première visite en 2017, pour d'autres encore il n'a pas été possible de déterminer sur le terrain si un fauchage avait eu lieu ou pas depuis 2017. Les habitats observés sont très divers selon le mode de « gestion » effectuée.

- Toute la bande de servitude située sur la commune de Fontette venait d'être fauchée à ras par l'association communale de chasse (déjà le cas pour partie en 2017) et la végétation n'a pas pu y être identifiée (tronçon 1 et une partie du tronçon 2)...

- Sur le territoire de Cunfin (une partie du tronçon 2 et tronçon 3, lieu-dit Marchat Rouge), la friche à carotte sauvage et Picride fausse-Épervière (*Dauco carotae-Picridetum hieracioidis*) en mélange avec l'ourlet à Calaminthe et Brachypode des bois (*Calamintho sylvaticae-Brachypodietum sylvatici*) sont les habitats les mieux représentés. Localement quelques éléments des *Trifolio montani-Arrhenatherenion elatioris* (ici communauté basale) sont aussi représentés



Vue générale du tronçon 2 à Cunfin



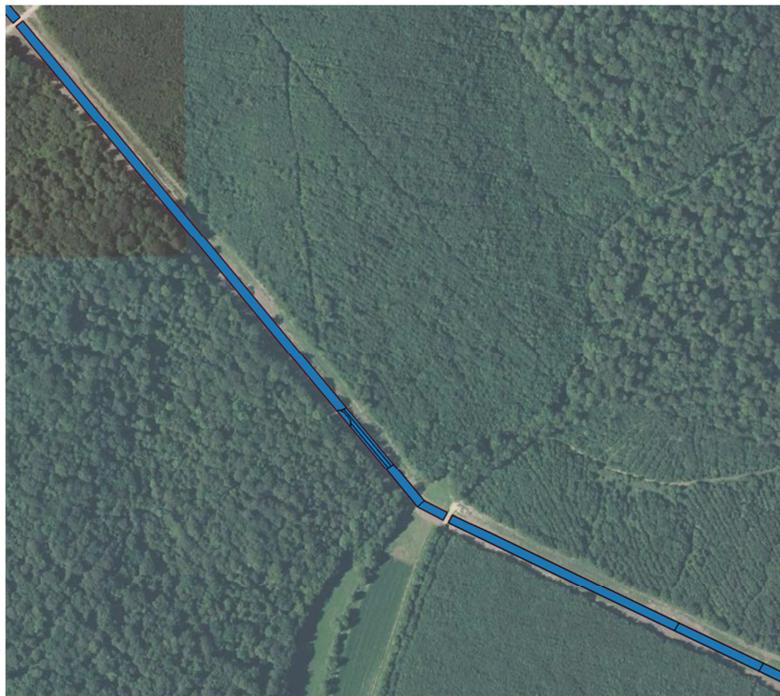
Vue générale du tronçon 3 à Cunfin

- Le tronçon 4, qui n'a pas subi, à priori, de fauche au contraire des trois précédents, est dominé par une végétation basale de clairière à Bardane et Belladonne (*Digitali luteae-Atropetum belladonnae*), peu diversifiée floristiquement et complètement envahie en sous strate par les ronces ; elle recouvre 95% de la bande de servitude. Ponctuellement s'y intercale une végétation relevant des ourlets à Calaminthe et Brachypode des bois.



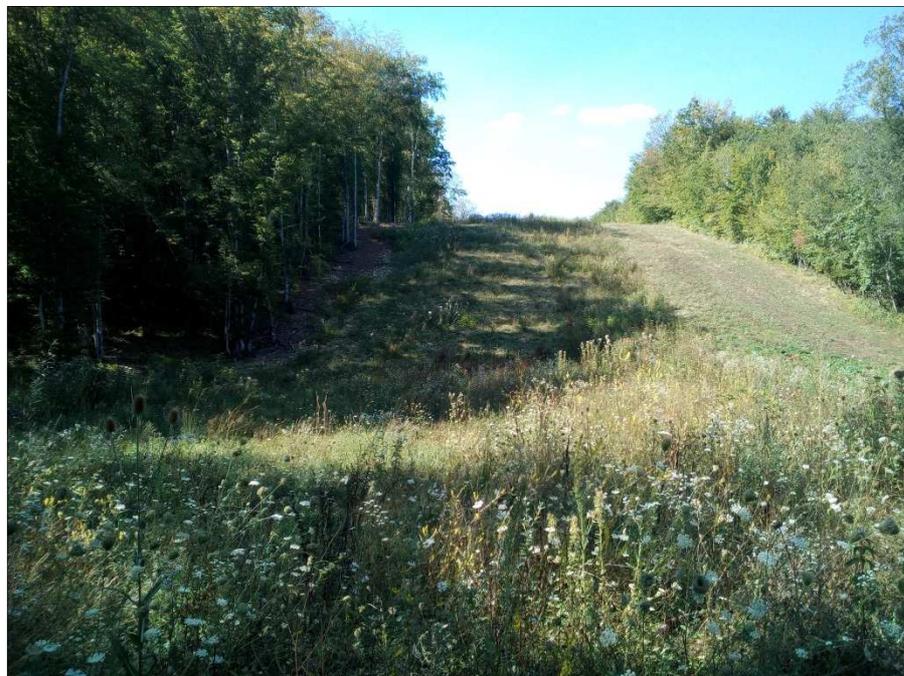
Vue général du tronçon 4

- Le tronçon 5 est à cheval sur les territoires de Cunfin et de Lanty-sur-Aube. D'une superficie de plus d'1,5 hectare, il présente des habitats variés. Il ne semble pas non plus avoir été fauché sur la plus grande partie de son linéaire.



Distribution des habitats dans le tronçon 5 de la bande de servitude

Plus des trois quarts de la zone portent des végétations de clairière à Bardane et Belladonne (*Digitali luteae-Atropetum belladonnae*) assez peu diversifiées, seules ou en mosaïque avec les friches à Carotte sauvage et Picride fausse-Épervière (*Dauco carotae-Picridetum hieracioidis*).



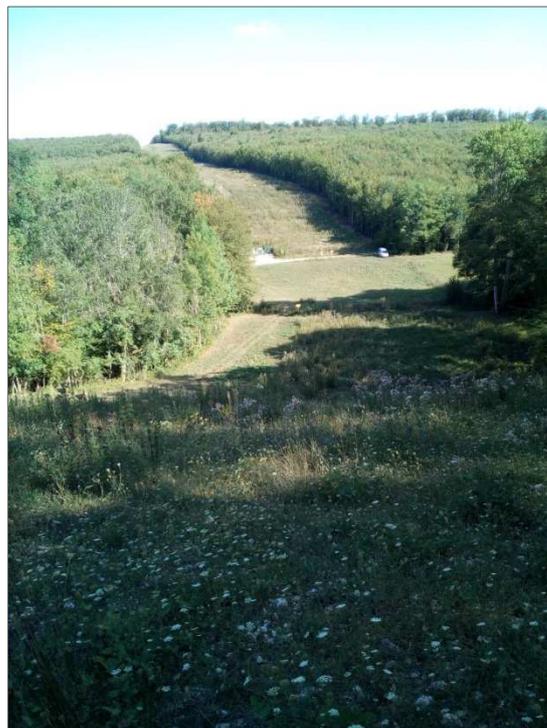
Vue générale de la bande de servitude juxtaposée à celle de la canalisation DN750

Localement en limite ouest de la bande de servitude, en raison d'une dégradation du sol due aux activités humaines dans le bois riverain, une friche d'annuelles fragmentaire (*Sisymbrietea officinalis* basale) s'est installée, peu recouvrante. À sa suite 3 zones ont pu être définies : la mégaphorbiaie nitrophile rudéralisée, en cours d'évolution (*Eupatorietum cannabini*) dans les bordures est et ouest et la friche à Carotte sauvage et Picride fausse-Épervière au centre (cf. carte ci-dessous). Une friche à Carotte sauvage et Picride fausse-Épervière, localement en mélange avec une végétation basale des prairies humides eutrophe, leur fait suite et occupe de bas du versant et le fond du vallon.



Vue de détail de la distribution des habitats, tronçon 5 *pro parte*.

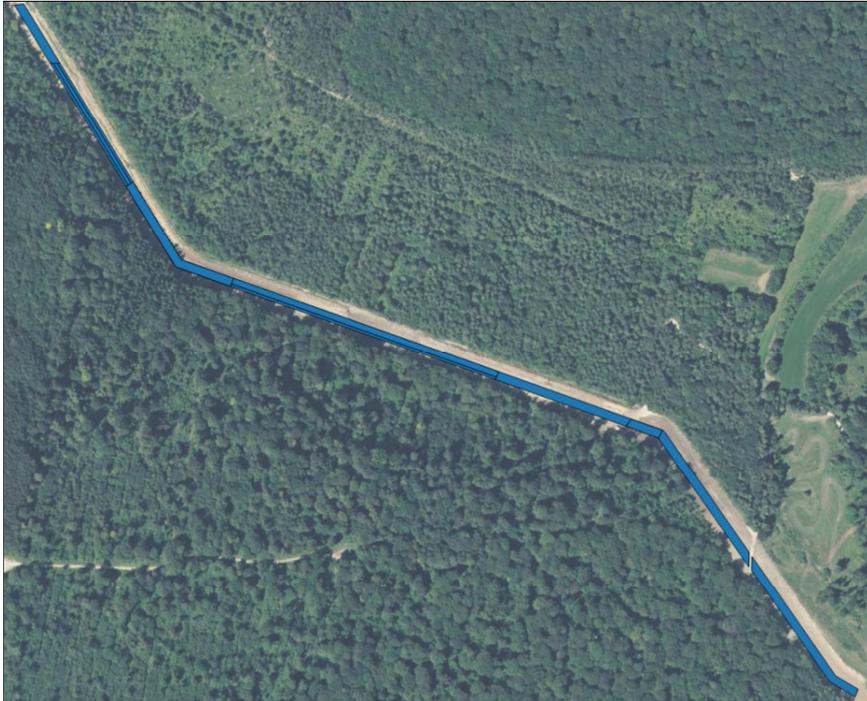
- Sur le tracé situé sur la commune de Lanty-sur-Aube (fin du tronçon 5 et tronçon 6) se succèdent, comme au début du tronçon 5, des végétations de clairière à Bardane et Belladonne seules ou en mosaïque avec les friches à Carotte sauvage et Picride fausse-Épervière.



Vue générale depuis la F. D. de Beaumont en direction des Coupes Vaillant

2.6 Latrecey–Ormoy–sur-Aube

La bande de servitude située au fond du vallon de la Combe Choptet se dirige tout d'abord vers le sud, sud-est (avec une pente assez faible) ; elle porte des végétations non stabilisées de prairies mésohygrophiles eutrophes qui forment par la suite des mosaïques avec les friches mésohygrophiles vivaces du *Carduo crispi-Dipsacetum sylvestris*, les mégaphorbiaies nitrophiles de l'*Eupatorietum cannabini* et les prairies de fauche des *Agrostietea stoloniferae* (communauté basale) ; ces dernières, sont de plus en plus représentées, jusqu'à former des peuplements uniformes.



Bande de servitude de la Combe Choptet et de Corroi



Vue générale de la bande de servitude de la Combe Choptet

Le versant nord-ouest qui leur fait face, à pente abrupte et caillouteuse, est dominé par la mégaphorbiaie nitrophile (photo ci-dessous) qui passe à la friche ouverte à Pâturin comprimé et Tussilage (*Poa compressae-Tussilaginetum farfarae*) sur le rebord de plateau.



Vue générale du versant nord-ouest dominant la Combe Choptet

Par la suite au niveau du Corroi, la bande de servitude est malheureusement fauchée à ras et non identifiable en l'état (cf. photo ci-dessous). Quelques éléments des pelouses et ourlets calcicoles s'y remarquent, semblant monter néanmoins une bonne potentialité.



Vue générale de la bande de servitude fauchée

Le tronçon de la bande de servitude longeant la route départementale C. D. 3 (le long du Bois du Chênoi) est quant à lui totalement cultivé.

2.7 Arc-en-Barrois

La bande de servitude est en grande partie sursemée et/ou cultivée (plus de 80% de sa superficie).



Vue générale de la bande de servitude sur Arc-en-Barrois

Le reste (extrémité sud-est) est colonisée par une mosaïque de friche à Carotte sauvage et Picride fausse-Epervière et de clairière à Digitale jaune et Belladone.



Vues générales de la partie est de la bande de servitude

Une préconisation de gestion différenciée avait été proposée en 2015 par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien pour la bande de servitude située sur les communes de Fonvannes, Ville-sur-Arce, Chacenay/Noé-les-Mallets, Latrecey-Ormoysur-Aube et Arc-en-Barrois. Celle-ci n'a pas été mise en place dans sa globalité sur le terrain.

3. Conclusion

La reconstitution de la végétation d'une zone totalement détruite est le résultat de processus lents et progressifs qui interviennent sans arrêt au sein du tapis végétal. C'est le cas pour les végétations de la bande de servitude étudiée. En 2017 les espèces de friches et de commensales des cultures y étaient les éléments les mieux représentés caractérisant un environnement récemment perturbé. En 2019, si les friches y sont toujours très bien représentées, la présence de végétations d'ourlets, lisières, prairies ou même plus ponctuellement de pelouses montrent les potentialités d'évolution de la végétation vers ces milieux héliophiles périforestiers. La présence élevée des mosaïques souligne bien le fait que la végétation de la bande de servitude n'est encore pas stabilisée.

Il est important de rappeler ici qu'aucune opération de gestion concertée (préconisation de fauche diversifiée) n'a été effectuée sur la totalité du site. Certaines zones ont été fauchées en dehors des périodes préconisées, par des actions de particuliers (associations communales de chasse par exemple), d'autres ont été cultivées suite à la rétrocession des parcelles à leurs propriétaires comme à Latrecey-Ormoysur-Aube, d'autres encore n'ont pas du tout été touchées depuis notre étude de 2017. Pour certaines stations, il n'a pas été possible de déterminer sur le terrain si une quelconque gestion avait été réalisée cette année ou les années précédentes.

Il est donc très difficile sinon impossible de faire aujourd'hui des prospectives sérieuses concernant l'avenir d'habitats si diversement gérés. C'est seulement depuis cet automne qu'il a été décidé de commencer les opérations de gestion globalisée. Avec leur mise en place, l'évolution du tapis végétal concomitamment aux modalités de gestion pourra alors commencer à être évaluée.

4. Bibliographie

Amblard P., Royer J.M., Lanfant P., Thevenin S., Bizot A., Didier B., Bécu D., Dargent F., Hendoux F., Mayer C. (2019). Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Champagne-Ardenne. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle.

Amblard P. (2018). Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne janvier 2018 - Taxref 7. Tableau Excel, Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle. <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.

Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2015). Référentiel phytosociologique des végétations de Champagne-Ardenne, version du 14 octobre 2015. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.

Géhu J.M. (2006). Dictionnaire de sociologie et synécologie végétales. Amicale Francophone de phytosociologie. Fédération internationale de phytosociologie. J. Cramer.

Morgan F. (2017). Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'arc de Dierrey (10-52). Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle, GRTgaz, 25 p.

Pestelard S. (2014). Mesures d'accompagnement-Gazoduc « Arc de Dierrey » (10-52). Gestion différenciée des lisières et des bandes de servitude à Courtenot (10). Elaboration d'un cahier des charges de gestion écologique. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 25 p.

Pestelard S. (2015). Mesures d'accompagnement – Gazoduc « Arc de Dierrey » (10-52). Gestion différenciée des lisières et des bandes de servitude entre Fontette et Lanty-sur-Aube (10-52). Elaboration d'un cahier des charges de gestion écologique. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 24 p.

Royer J.M., Felzines J.C., Misset C, Thévenin S. (2006) – Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bougogne et de la Champagne-Ardenne. Bulletin de la S.B.C.O., n°25.

Tison J.M. & de Foucault B. (2014)-Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196p.

Weber É. (2015). Mesures d'accompagnement de la construction du gazoduc « Arc de Dierrey » (10-52). Gestion différenciée des bandes de servitude en zone boisée : proposition d'un cahier des charges. GRT gaz, CBNBP-MNHN. 16 p.



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

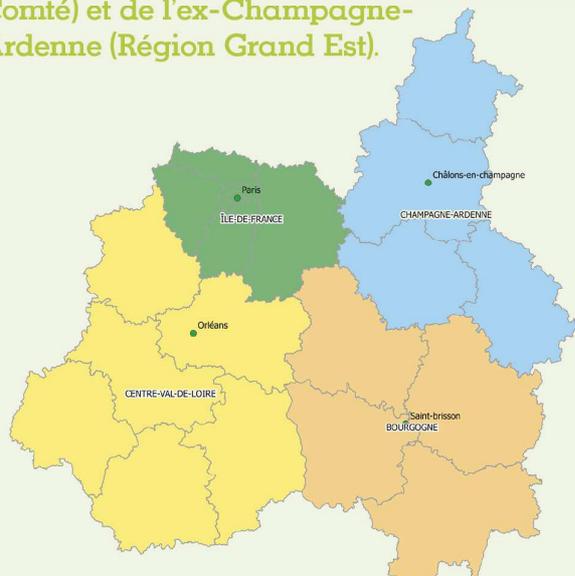
4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
[E-mail : cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
[E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
[E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
[E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
[E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr